

Le Maire
Conseiller départemental

Monsieur Sébastien LECORNU
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Dossier suivi par :

Thomas Monarchi-Comte
Directeur de cabinet du Maire
dircab@chevigny-saint-sauveur.fr
06.59.46.06.42

Objet : Diminution des financements du CNFPT.

Chevigny-Saint-Sauveur, le 23 février 2026

Monsieur le Premier ministre,

Je souhaite appeler votre attention sur les conséquences pour les collectivités territoriales de la diminution des financements du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Le plafonnement, dans la dernière loi de finances, des recettes du CNFPT à 397 millions d'euros et l'encaissement par l'Etat des financements supplémentaires est un prélèvement forcé inacceptable puisque c'est l'argent des collectivités territoriales, dont les contributions financent à 100 % le budget du CNFPT.

Pour Chevigny-Saint-Sauveur, avec ses 200 agents, ce n'est pas une abstraction budgétaire. La formation de nos personnels — qu'il s'agisse des policiers municipaux, des agents techniques, des personnels de la petite enfance ou des services administratifs — dépend directement des capacités du CNFPT à remplir ses missions.

Or 45 millions d'euros en moins, c'est selon le CNFPT, l'équivalent des frais de déplacement de l'ensemble de ses stagiaires, ou encore la création d'un centre de formation de la police municipale. Les communes, notamment les plus petites et les plus rurales, seront les premières à pâtir de ce manque de moyens.

Enfin, je rejoins pleinement le conseil d'administration du CNFPT, qui a voté à l'unanimité une motion de protestation, en soulignant que cette décision porte atteinte aux principes de libre administration des collectivités territoriales et d'autonomie financière des établissements publics locaux, principes à valeur constitutionnelle.

Les élus locaux et le développement des compétences des agents territoriaux ne doivent pas être une variable d'ajustement budgétaire, c'est la qualité des services de proximité des Français qui en dépend.

Aussi, je vous prie de bien vouloir reconsidérer ces choix qui vont mettre un coup de frein brutal à un organisme indépendant de l'Etat qui a fait ses preuves en matière de formation des agents et élus et vous saurais gré de bien vouloir m'indiquer les mesures que vous comptez prendre pour soutenir la formation des agents territoriaux dans la fonction publique territoriale.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Merci de votre écoute.



Guillaume RUET

